

Bilan D'Insertion Professionnelle

BIP



Rendre le demandeur d'emploi plus autonome

Aider à mettre en pratique ses savoir et savoir faire

Augmenter le pouvoir d'action du demandeur d'emploi

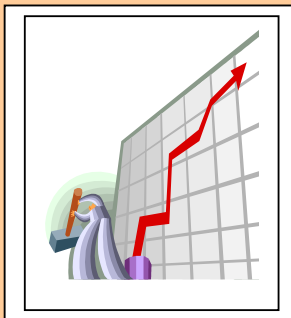
Elaborer et conduire un plan d'action adapté au marché de l'emploi



Effets productifs BIP

Effets productifs BIP

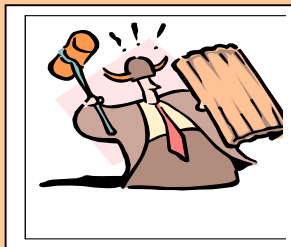
Augmentation du pouvoir personnel du demandeur d'emploi



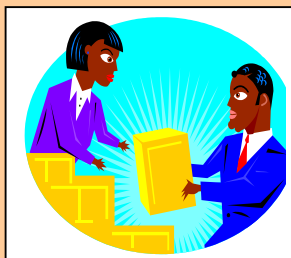
Savoir définir un projet professionnel réaliste et transposable sur le marché de l'emploi



Savoir défendre son projet

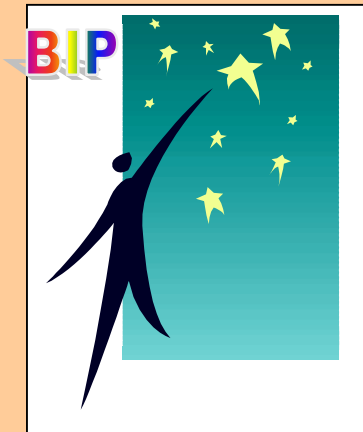


Savoir élaborer un plan d'action



Savoir conduire un plan d'action

Méthode BIP



Démarche éducative expérientielle en petit groupe

Connaissances de soi

Métiers, entreprises et marché du travail

Positionnement, décision

Plan d'action



Les représentations que les demandeurs d'emploi maintiennent sur le fonctionnement du marché de l'emploi et de la vie en entreprise sont mises à l'épreuve par des exercices pratiques au sein du petit groupe.

Le Bilan d'Insertion Professionnelle (BIP)

L'ADEM peut faire bénéficier le demandeur d'emploi de l'établissement d'un Bilan d'Insertion Professionnelle. Ce dernier peut être établi, dans le respect de la protection des données personnelles, par un organisme tiers.

Objectif principal

L'objectif du BIP est d'un côté de responsabiliser et de rendre plus autonome et dynamique le demandeur d'emploi par rapport à son processus d'insertion professionnelle et de l'autre côté d'aider le demandeur à mettre en pratique de façon optimale les compétences techniques et sociales dont il dispose.

De manière générale, le BIP est donc un instrument de bilan dont la finalité est d'augmenter le pouvoir d'action du demandeur sur le marché de l'emploi.

Effets productifs

- Augmentation du pouvoir personnel du demandeur d'emploi (prise de conscience de ses compétences, de ses croyances vocationnelles et du locus de contrôle)
- Définition d'un projet professionnel réaliste et transposable sur le marché de l'emploi
- Défendre de son projet
- Elaboration d'un plan d'action
- Conduire un plan d'action

Méthode

Le BIP s'appuie sur une démarche éducative expérientielle. Ceci signifie que le bilan d'insertion crée un cadre pédagogique (le petit groupe) où on confronte et où on « fait agir » les représentations que les demandeurs d'emploi maintiennent sur le fonctionnement du marché de l'emploi et de la vie en entreprise. Dans le même contexte est posée la question du projet professionnel du candidat, du pouvoir personnel que celui-ci s'auto attribue et du plan d'action que le candidat élabore en cours de route.

Le bilan prend la forme d'un support écrit appelé cahier de bord dans lequel le demandeur d'emploi enregistre après chaque séance les éléments utiles pour structurer son projet professionnel et son plan d'action.

Les différentes étapes du BIP

1. Introduction
2. Connaissances de soi
3. Métiers, entreprises et marché du travail
4. Positionnement, décision
5. Plan d'action

Règles déontologiques

Etre demandeur d'informations sur soi-même et avoir une attitude favorable à l'égard du Bilan d'Insertion Professionnelle garantissent un résultat fiable.

Le BIP se réfère à la psychologie existentielle, ceci en défendant une approche centrée sur le demandeur d'emploi.

Le respect du secret professionnel est garanti par les personnes chargées de l'établissement du Bilan d'Insertion Professionnelle.

